



Il est très important que ceux-ci soient placés la veille, au sol et non dans une remorque, le plus près possible de la rue, séparément des autres déchets.

Les déchets volumineux comprennent tous les articles qui meublent une résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans le bac gris tels que les :

- Cuisinière, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle et meubles
- Piscines, toiles de piscine, toiles solaires et accessoires
- Branches de 3 pieds (1m) et moins attachées en paquets
- Tapis, prélart (roulés)
- Fauteuils



Prenez note que les réfrigérateurs, les congélateurs, les systèmes de climatisation et les autres appareils contenant des gaz de refroidissement ne sont pas recueillis lors des collectes.

Pour les réfrigérateurs et les congélateurs RECYC-FRIGO offre un service de collecte gratuit de vos appareils à domicile, à condition que votre réfrigérateur ou votre congélateur ait 10 ans ou plus, qu'il soit toujours fonctionnel et branché et qu'il ait une dimension de 10 à 25 pieds cubes. Si vos appareils répondent à ces exigeances, il vous suffit de prendre rendez-vous en composant le 1-877-493-7446 (FRIGO) ou en complétant un formulaire de collecte en ligne au www.recyc-frigo.com.



975, rue Principale Ouest, C.P. 69 Parisville (Québec) GOS 1X0 Téléphone: (819) 292-2222

Télécopieur: (819) 292-1514 Courriel: info@municipalite.parisville.qc.ca